

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la susdite municipalité,

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 septembre 2026, le conseil municipal de Saint-Apollinaire a adopté une résolution modifiant le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal.

Cette résolution vient définir une date différente de celle apparaissant au calendrier de 2026, tel que le permet l'article 148 du *Code municipal du Québec* (RLRQ. c. C-27.1).

Ainsi, en raison des élections provinciales tenue cette même journée, la séance ordinaire prévue le lundi 5 octobre 2026 à 19h30 aura lieu le mardi 6 octobre 2026 à 19h30. l'emplacement de cette rencontre demeurant identique :

94, rue Principale, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 (Salle du conseil municipal Benoit Côté)

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **21 septembre 2026**.



Alex Brouillard
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au *Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics* (numéro 835-2018) adopté le 13e jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant la modification du calendrier annuel des séances du conseil sur le site Internet de la Municipalité le 21 septembre 2026.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **21 septembre 2026**.



Alex Brouillard
Greffier-trésorier adjoint